

Envoyé en préfecture le 08/03/2019

Reçu en préfecture le 08/03/2019

Affiché le

SLO

ID : 059-265903278-20190305-2019_1_02-DE

05/03/2019

Rapport d'Orientation Budgétaire 2019

CCAS de Lallaing

Préambule

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux communes de plus de 3500 habitants, leurs établissements publics administratifs (EPA), leurs groupements (art. L2312-1, L3312-1, L4312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales) et, plus généralement, aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de l'établissement.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRE », publiée au journal officiel du 8 août 2015, a voulu accentuer l'information aux administrateurs.

Dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le président sur :

- les orientations budgétaires,
- les engagements pluriannuels envisagés,
- l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure,
- la gestion de la dette.

L'information est même renforcée dans les communes de plus de 10 000 habitants puisque le rapport d'orientations budgétaires (ROB) doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses (analyse prospective) et des effectifs ainsi que préciser notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel. Le contenu exact du ROB doit être précisé par décret.

Le ROB doit être transmis au Préfet de département, au président de l'EPCI dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une publication, ce qui sera précisé par décret. Il est à noter que désormais, le débat ne devra pas seulement avoir lieu, il devra en être pris acte par une délibération spécifique : ce débat doit permettre au Conseil d'Administration de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif.

Le budget primitif 2019, quant à lui, devra répondre du mieux possible aux préoccupations de la population Lallinoise, tout en intégrant les contraintes liées aux difficultés du contexte économique, aux orientations définies par le Gouvernement dans le cadre de la Loi de Finances pour 2019 ainsi que de la situation financière locale.

I) Un Centre Communal d'Action Sociale rôle et fonctions

Historique

Le CCAS/CIAS est l'outil privilégié pour mettre en œuvre la politique sociale élaborée par les communes et leurs groupements dans le cadre de leurs compétences.

Le CCAS trouve son origine dans les bureaux de bienfaisance et les bureaux d'assistance rendus obligatoires dans chaque commune par la loi du 15 juillet 1883.

Les Bureaux d'Aide Sociale (BAS), créés par le décret du 29 novembre 1953, ont regroupé les bureaux de bienfaisance qui avaient en charge l'aide sociale facultative et les bureaux d'assistance qui avaient en charge l'aide sociale obligatoire.

C'est en 1978 que le bureau d'aide sociale prend le nom de Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), nom qui ne sera consacré qu'en 1986 par la loi du 6 janvier 1986. En 1995 un décret précise les missions et l'organisation du CCAS.

Au regard de ses diverses missions, le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations). Le CCAS a des attributions obligatoires et facultatives.

Les différentes missions du CCAS

Le CCAS développe différentes activités et missions obligatoires ou facultatives, notamment orientées vers les personnes âgées, handicapées, les familles en difficultés.

La loi du 29 juillet 1998 fait de la lutte contre l'exclusion « un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation ». Dans le cadre de cette loi, les CCAS, au même titre que l'État, les collectivités territoriales, les organismes de sécurité sociale et les établissements sociaux et médicosociaux, doivent mettre en place « une politique destinée à connaître, à prévenir et à supprimer toutes les situations pouvant engendrer des exclusions ».

Concernant le CCAS de Lallaing, ses compétences se déclinent comme suit :

- **Compétences obligatoires :**
 - Instruction des demandes de FSL
 - Instruction des demandes de RSA
 - Instruction des demandes d'aides sociales et d'obligation alimentaire
 - Attestation d'élection de domicile

- **Compétences facultatives :**
 - Attribution des aides alimentaires
 - Bourse aux permis de conduire
 - Ateliers et actions d'insertion professionnelle
 - Organisation de séjours et d'actions pour les seniors

II) Les spécificités du CCAS de L

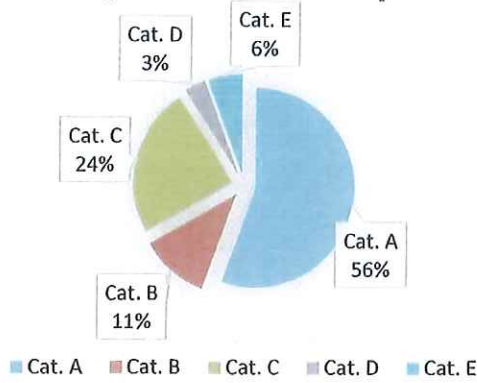
1) Typologie de la population Lallinoise

1.1 Les demandeurs d'emploi (données de décembre 2017)

Source Pôle Emploi décembre 2017	Demandeurs d'emploi (864)	
Catégories Pôle Emploi	A (Pers. sans emploi tenue d'accomplir des actes de recherche)	482
	B (Pers ayant exercé une activité réduite à 78H max par mois)	98
	C (Pers. ayant exercé une activité réduite de plus de 78H par mois, tenue d'accomplir des actes de recherche)	210
	D (Pers. sans emploi, pas immédiatement disponible, non tenue d'accomplir des actes de recherche)	30
	E (Pers. pourvue d'un emploi non tenue d'effectuer des actes positifs dans la recherche d'un emploi)	49
Sexe	Hommes	469
	Femmes	395
Âge	<25 ans	156
	25-49 ans	515
	>50 ans	193
Ancienneté	Moins de 6 mois	298
	De 6 mois à 1 an	153
	De 1 an à 3 ans	238
	De + 3 ans	183
Niveau de formation	BEP/CAP	432
	BAC	193
	BAC+2	58
	BAC+ 3/4	39
Qualification	Manœuvre	36
	OS	124
	OQ	109
	Employé qualifié	325
	Employé non qualifié	236

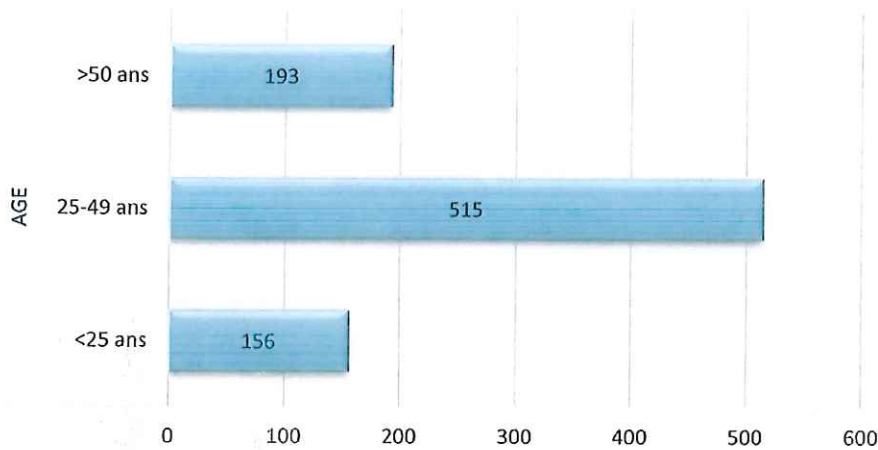
Les différentes catégories de demandeurs d'em

Demandeurs d'emploi par Catégories Pôle Emploi



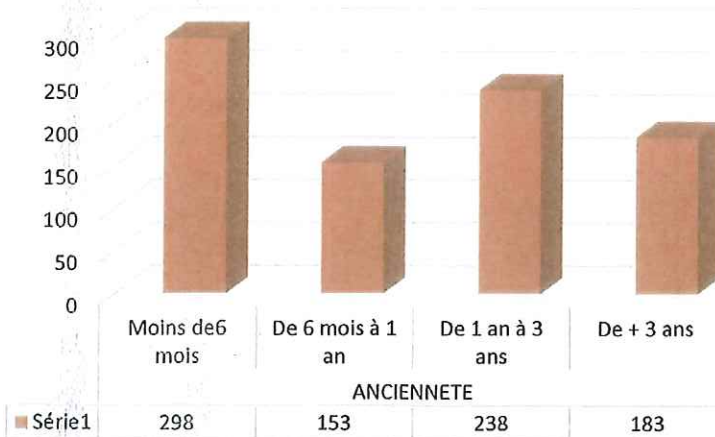
Les différentes catégories d'âge des demandeurs d'emploi

Agés des Demandeurs d'Emploi



Ancienneté des demandeurs d'emploi

L'ancienneté des D-E



1.2 Les jeunes de la commune suivis par la Mission Locale

LALLAING 2018 MISSION LOCALE DOUAISIS

Jeunes en 1er accueil par âge, sexe et niveau

Niveau	Nombre de jeunes en 1er accueil									Total
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	
	F	H		F	H		F	H		
Niveau III+	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Niveau IV validé IV	1	0	1	6	1	7	0	2	2	10
Niveau IV validé V	0	0	0	0	2	2	0	0	0	2
Niveau IV autre	0	0	0	0	1	1	1	0	1	2
Niveau V validé V	1	2	3	7	3	10	1	1	2	15
Niveau V autre	1	1	2	3	3	6	0	0	0	8
Niveau V bis	2	2	4	0	0	0	0	0	0	4
Total	5	5	10	16	10	26	3	3	6	42

Jeunes accompagnés par âge, sexe et niveau

Niveau	Nombre de jeunes accompagnés											Total	
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	26+			Sous total
	F	H		F	H		F	H		F	H		
Niveau III+	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	2
Niveau IV validé IV	0	0	0	12	5	17	11	7	18	1	0	1	36
Niveau IV validé V	0	0	0	1	3	4	1	1	2	1	0	1	7
Niveau IV autre	0	0	0	2	1	3	1	0	1	0	0	0	4
Niveau V validé V	0	0	0	9	6	15	6	4	10	1	1	2	27
Niveau V autre	1	1	2	5	5	10	4	2	6	0	1	1	19
Niveau V bis	2	2	4	4	4	8	1	3	4	0	1	1	17
Niveau VI	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	2
Total	3	3	6	34	25	59	26	17	43	3	3	6	114

Jeunes entrés en dispositif, par âge, sexe et niveau

Niveau	Nombre de jeunes entrés en dispositif								Total
	F			Sou s tota l	H			Sous total	
	Mineurs	18- 21	22-25		Mine urs	18- 21	22-25		
Niveau III+	0	0	2	2	0	0	0	0	2
Niveau IV validé IV	1	12	4	17	0	4	4	8	25
Niveau IV validé V	0	0	1	1	0	3	2	5	6
Niveau IV autre	0	2	0	2	0	1	0	1	3
Niveau V validé V	1	9	4	14	2	5	5	11	25
Niveau V autre	2	7	1	9	1	5	1	7	16
Niveau V bis	2	3	0	5	3	3	5	10	15
Niveau VI	0	1	0	1	0	0	0	0	1
Non précisé	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Total	5	34	13	51	6	21	17	42	93

Jeunes entrés en garantie jeunes, par âge, sexe et niveau

Niveau	Nombre de jeunes entrés en dispositif						Total		
	F			Sou s tota l	H			Sous total	
	Mineurs	18-21			Mineurs	18-21	22-25		
Niveau IV validé IV	0	3	3	3	0	1	0	1	4
Niveau IV validé V	0	0	0	0	0	1	1	2	2
Niveau IV autre	0	2	2	2	0	0	0	0	2
Niveau V validé V	1	2	3	3	1	2	2	5	8
Niveau V autre	0	1	1	1	0	3	0	3	4
Niveau V bis	0	2	2	2	1	1	0	2	4
Niveau VI	0	1	1	1	0	0	0	0	1
Total	1	11	12	12	2	8	3	13	25

JDI par âge, sexe et
par niveau

Niveau	Nombre de JDI									Total
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	
	F	H		F	H		F	H		
Niveau III+	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2
Niveau IV validé IV	0	0	0	7	3	10	3	3	6	16
Niveau IV validé V	0	0	0	1	2	3	1	1	2	5
Niveau IV autre	0	0	0	2	1	3	1	0	1	4
Niveau V validé V	0	0	0	7	6	13	0	2	2	15
Niveau V autre	1	1	2	4	3	7	3	1	4	13
Niveau V bis	1	2	3	3	2	5	1	2	3	11
Niveau VI	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Total	2	3	5	25	17	42	11	9	20	67

1.3 Les allocataires de la CAF

* Données CAF 2017

Allocataires CAF		
Nb allocataires CAF	1461	
Allocataires avec enfants	789	54%
. Couples avec enfants	550	69.7%
Dont familles nombreuses (3 enfants ou plus)	190	24.1%
. Familles monoparentales	239	30.3%
Dont familles nombreuses (3 enfants ou plus)	44	18.4%

Indicateurs de précarité	
Bénéficiaires du RSA	290 (579 personnes couvertes)
. Couples avec enfants	35
. Familles monoparentales	97
. Allocataires du RSA sans enfants	123
. Bénéficiaires du RSA majoré	42
. Allocataires RSA ayant de la prime d'activité	35
Allocataires AAH	128 (8% des allocataires CAF)

Aides au logement				
	Commune		EPCI	
Bénéficiaires d'APL	875	59.9%	18 503	56%
. Parc public	713	81.5%	10 930	59.1%
. Parc privé	69	7.9%	5 602	30.3%
. Accession à la propriété	51	5.8%	1 098	5.9%

2) Les missions du CCAS en 2018

Le CCAS est un lieu d'accueil et d'orientation. Les CCAS restent un des ~~seurs services publics de proximité~~. Cela entraîne un passage important d'usagers : en 2018, 2892 prises de contacts physiques et téléphoniques.

2.1 Accueil téléphonique et physique du CCAS

	CAF		CPAM		MDPH		PORTAGE DE REPAS		LOGEMENT		ACTION CCAS		UTPAS, CAISSE		PHOTOCOPIES	TOTAL
	ACCUEIL	APPEL	ACCUEIL	APPEL	ACCUEIL	APPEL	ACCUEIL	APPEL	ACCUEIL	APPEL	ACCUEIL	APPEL	ACCUEIL	APPEL	ACCUEIL	
JANVIER	17	4	26	2	10	2	0	0	25	23	42	28	16	16	26	237
FEVRIER	6	2	16	1	3	10	0	0	21	9	25	3	28	10	11	145
MARS	10	0	9	3	17	2	0	0	20	12	17	17	20	28	17	172
AVRIL	16	4	25	2	29	1	29	13	48	23	91	19	58	25	44	427
MAI	11	1	13	3	14	1	23	16	13	9	56	21	29	16	23	249
JUIN	14	0	19	2	22	6	16	23	33	10	59	74	14	8	35	335
JUILLET	7	4	5	1	10	0	2	3	18	11	17	6	14	17	19	134
AOUT	11	5	12	7	11	1	2	5	11	16	64	20	6	19	23	213
SEPTEMBRE	11	5	10	1	26	1	7	8	22	9	92	21	20	13	25	271
OCTOBRE	10	3	15	1	17	0	6	12	34	18	38	12	7	10	21	204
NOVEMBRE	8	7	16	8	21	1	4	6	17	15	40	40	14	24	24	245
DECEMBRE	10	2	11	1	12	2	4	2	21	3	45	118	4	16	9	260
TOTAL	131	37	177	32	192	27	93	88	283	158	586	379	230	202	277	2892

Ce tableau ne prend pas en compte les entretiens, ni les demandes de bons alimentaires.

2.2 Instructions des dossiers en 2018

➤ Les dossiers d'aides légales

- Dossiers de la *Maison Départementale des Personnes Handicapées* réalisés : 18
- Dossiers CMU/ACS : 86
- Dossiers ASS : 11
- Les dossiers de placements : 10
- Obligations alimentaires : 7
- Demandes de RSA : 11
- Dossiers de demande de retraite : 7
- Dossiers de *Banque de France* : 5
- Élection de domicile : 13
- Les dossiers de *Fond de Solidarité au Logement* instruits : 39

	Réalisés 2017	Réalisés 2018	Acceptés	Refusés	En attente
FSL accès	7	7	4	2	1
Certificats de recevabilité	3	7	5	2	0
FSL maintien	10	11	8	1	2
FSL EDF/GDF	11	11	5	4	2
FSL eau	8	3	0	1	2
TOTAL	39	39	22	10	7

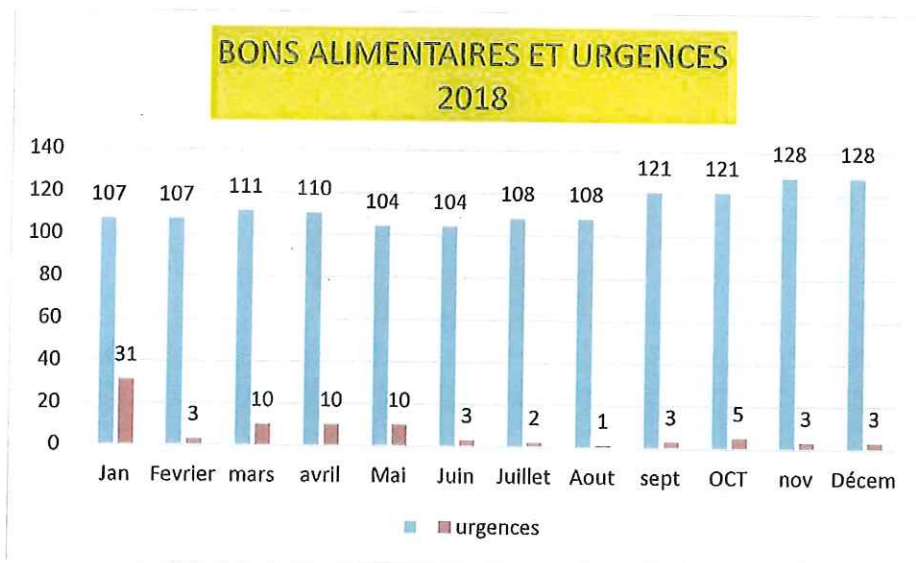
Les demandes de FSL restent constantes par rapport à l'année dernière.

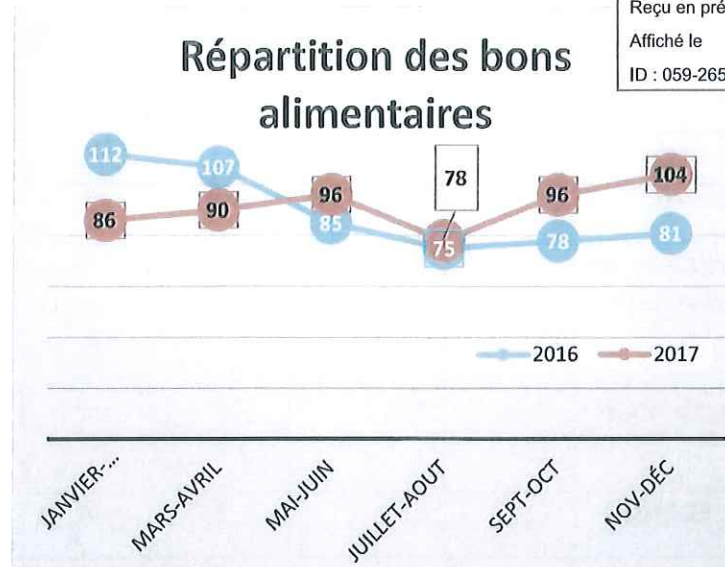
Les dossiers refusés sont bien souvent liés à la non-reprise de paiement de la part de l'utilisateur.

Les résiliations de bail et procédures d'expulsions restent stables, aucune expulsion n'a eu lieu sur l'année 2018. Il est à noter que 2 dossiers restent préoccupants car les familles n'adhèrent à aucune démarche pour trouver des solutions

➤ *Les dossiers d'aides facultatives*

Répartition des aides facultatives 2018



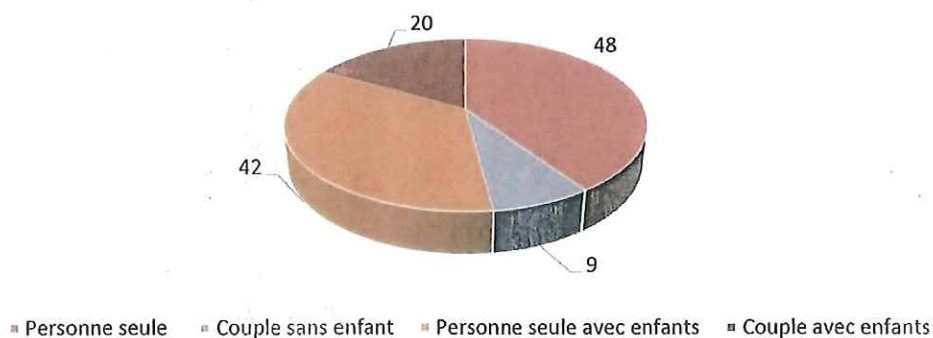


Les demandes d'aide alimentaire continuent à augmenter depuis 2 ans. 167 familles ont déposé des demandes, ce qui représente 382 personnes. En moyenne, il y a 113 demandes mensuelles, on retrouve un socle fixe de 74 familles.

On remarque une augmentation des urgences (37 en 2017) contre 94 cette année. D'une façon générale, les urgences sont liées à des ruptures de droit et des démarches administratives bloquées (RSA, AAH,).

Typologie des familles ASF

Caractéristiques des familles
Analyse faite sur demandes de décembre 2018



Sur les 42 familles monoparentales : 13 ont un enfant, 23 ont 2 enfants, et les 6 autres ont 3 enfants.

Sur les 20 couples avec enfants, 6 couples ont 3 enfants.

Il y a donc une potentialité importante d'augmentation du nombre de bénéficiaires des aides facultatives concernant les familles monoparentales en référence des données CAF.

Les actions 2018

3.1 Insertion socio-professionnelle

➤ **Les allocataires du RSA en Contrat d'Engagement Réciproque**

Les allocataires du RSA sont suivis par 2 référents RSA :

- un référent de la Plateforme Santé du Douaisis
- un référent de l'association Arlequin.

Bilan du suivi par la PSD :

La PSD (Plateforme Santé Douaisis) suit 120 allocataires en file active. 22 nouveaux dossiers sur l'année 2018, 30 sorties sur l'année. 4 allocataires sont actuellement signalés au Département en vue d'une sanction financière.

Bilan du suivi par l'association Arlequin :

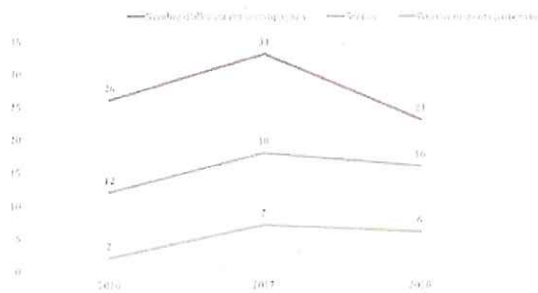
L'association suit 43 personnes. 4 sorties réalisées sur l'année 2018.



➤ **Ateliers D'Marches vers l'emploi**

Bilan des 3 ans

EVOLUTION DE 2016 A 2018



BILAN QUANTITATIF ANNÉE 2018

Nombre de places financées	30/an
Nombre de personnes reçues en 2018	23
Effectifs à la date de l'évaluation	7 (situations individuelles à étudier)
Bilan des sorties	. 1 CDD . 3 vers d'autres actions d'insertion (LEA, ID, . 1 sortie légitime (grossesse) . 1 fin d'action (autonomie) . 1 raison de santé . 1 ouverture de droit autre que RSA . 4 abandons



➤ **Temps fort emploi**

Un temps fort pour les demandeurs d'emploi a été réalisé cette année, en partenariat avec le CCAS de Lallaing, le PLIE, Tour emploi et d'autres partenaires : Organismes de formations, entreprises travaux temporaires, 2 entreprises lallinoises.

Environ 100 personnes, dont 75% de lallinois, sont venus à cette rencontre. Une sensibilisation, notamment sur le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF), s'est déroulée en proposant un cocktail sans alcool, l'animateur a récolté 20 questionnaires et 2 rendez-vous au sein de l'association.

➤ **Journée d'échange sur les violences conjugales**

En 2017, le CCAS a souhaité intégrer le réseau du CIDFF, association dont l'objectif principal est la lutte contre les violences familiales. En 2018, le CCAS a participé à un temps fort concernant la violence conjugale. Cette journée a été divisée en 2 temps : matinée réservée aux professionnels et aux élus, l'après-midi ouvert à tous. Cette journée a permis de faire un point sur les difficultés rencontrées dans le Douaisis (manque des structures, absence de certains partenaires institutionnels au sein du réseau) et aussi de sensibiliser, par le biais de courts métrages, le public et les professionnels à la violence conjugale.

Lors de ce temps fort, la plaquette "stop aux violences" a été distribuée à 180 professionnels, et une cinquantaine auprès du public présent. Environ 300 personnes ont assisté à cette première action du réseau, le CCAS de Lallaing est le seul CCAS présent dans ce dispositif.

➤ **Action santé ALIMCAD**

2 agents du CCAS ont participé à la formation ALIMCAD, formation financée par la CAD, afin de mettre en place des projets axés sur le développement durable et l'alimentation. Le CCAS a donc mis en place des ateliers sur l'alimentation en partenariat avec l'ACM.

Depuis septembre, 3 ateliers ont été réalisés : Visite du marché et découverte des produits de saison, un petit déjeuner avec des produits frais et locaux et activités ludiques sur la fleur alimentaire. Le troisième atelier a permis la visite d'un jardin potager lors de la journée intergénérationnelle de la semaine bleue.

3.1 Les Séniors

➤ *Séjour à Biarritz*

Pour la troisième année consécutive le CCAS a organisé un séjour en faveur des séniors. Ainsi, en 2018, ce sont 44 séniors qui ont séjournés à Biarritz. 28 d'entre eux ont pu bénéficier de l'aide ANCV et sont dans l'attente de la réponse de l'appel à projet CARSAT déposé par le CCAS, l'aide octroyée devrait être de 70 euros.

➤ *Semaine bleue*

Les séniors ont été mis à l'honneur dans le cadre de la Semaine bleue qui s'est déroulée du 2 au 7 octobre 2018. La thématique était orientée vers le développement durable. De nombreux ateliers ont été proposés.

Atelier	Partenaire	Nombre de participants
Relaxation (x2)	Mme Ténedos, infirmière	20
Initiation à l'informatique (x2)	M. Tassart, comptable à la retraite	
Journée Intergénérationnelle Loto intergénérationnel	Service jeunesse (ACM)	Environ 30 personnes (séniors et enfants des ACM)
Visite du jardin de Wallincourt	ACCES/ACM	19 +10
Ateliers" produits d'entretien et jardin au naturel"	SYMEVAD	20
Santé	PSD	9
Sensibilisation aux premiers secours		7
Repas bleu au foyer-logement	Foyer-logement (Accès)	65
Journée de clôture (marche bleue, Visite de la chèvrerie)	Épicerie solidaire	Environ 50 marcheurs 28 visites chèvrerie

➤ *Repas et colis de fin d'année*

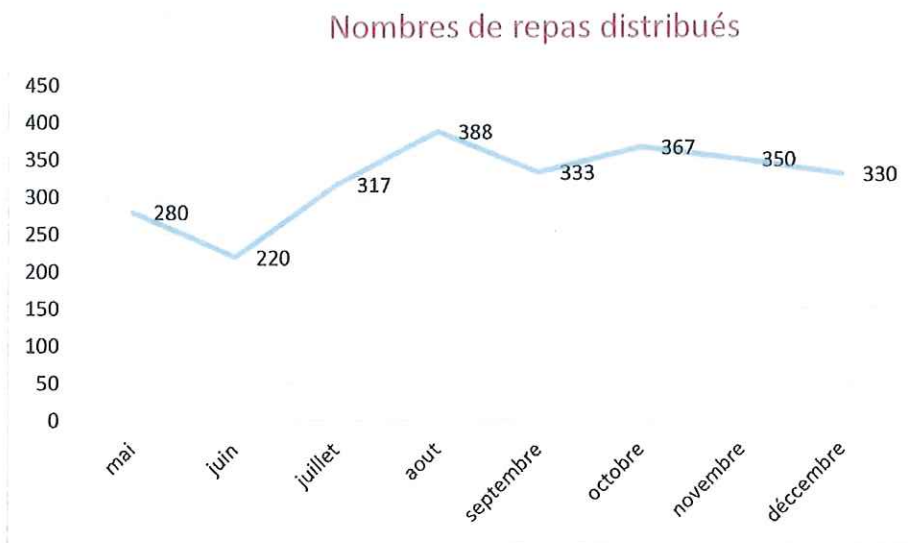
268 séniors ont participé au repas dansant et 620 colis ont été distribués (224 colis « couple » 306 colis « femme » et 90 colis « hommes »).

Les repas et les colis de fin d'année sont en légère augmentation sur l'année 2018.

3.2 Les services à la personne

➤ Le portage de repas

En 2018, le CCAS a proposé un nouveau service : portage de repas à domicile. Cette action en faveur des seniors mais aussi de toute personne en situation de handicap permanent ou ponctuel a démarré en mai.



La majorité des personnes a plus de 60 ans. 17 personnes seules et 3 couples bénéficient de ce service. 4 personnes prennent un repas chaque jour de la semaine. En moyenne 16 repas par jour sont livrés.

➤ Le service d'aide à domicile

Ce service fonctionne avec 4 agents sociaux pour une moyenne de 42 bénéficiaires. Les entrées et les sorties sont équilibrées ce qui permet au service de rester stable en nombre de bénéficiaires.

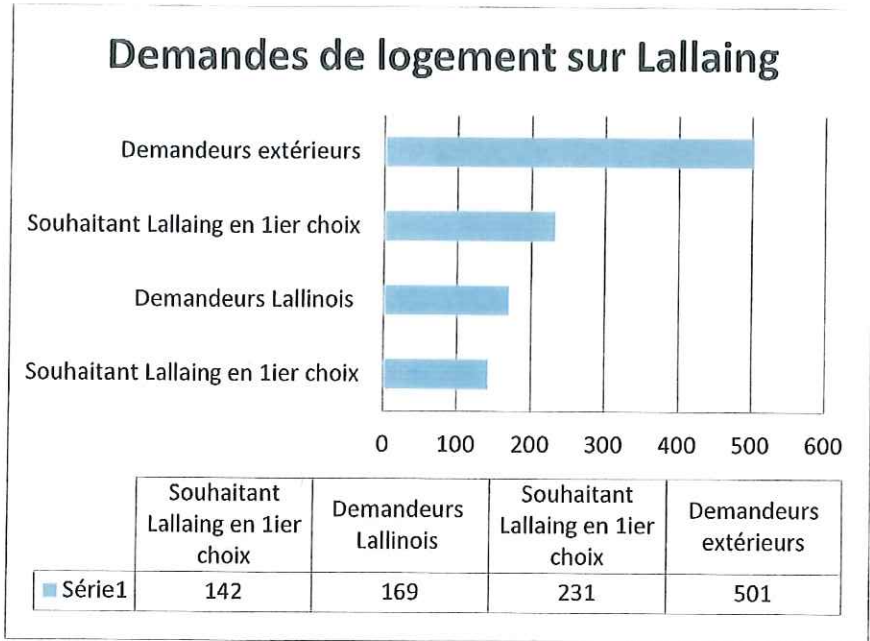
➤ Service blanchisserie

Le service gère 36 paniers, quantité qui reste stable par rapport à l'année précédente.

3.3 Le logement

Depuis mars 2017 le CCAS gère le service logement. En août 2017, le Système National d'Enregistrement a été mis en place afin de saisir les demandes de logement. Le service a participé à l'ensemble des réunions de la CAD dans le cadre de la CIL.

➤ La répartition des demandes

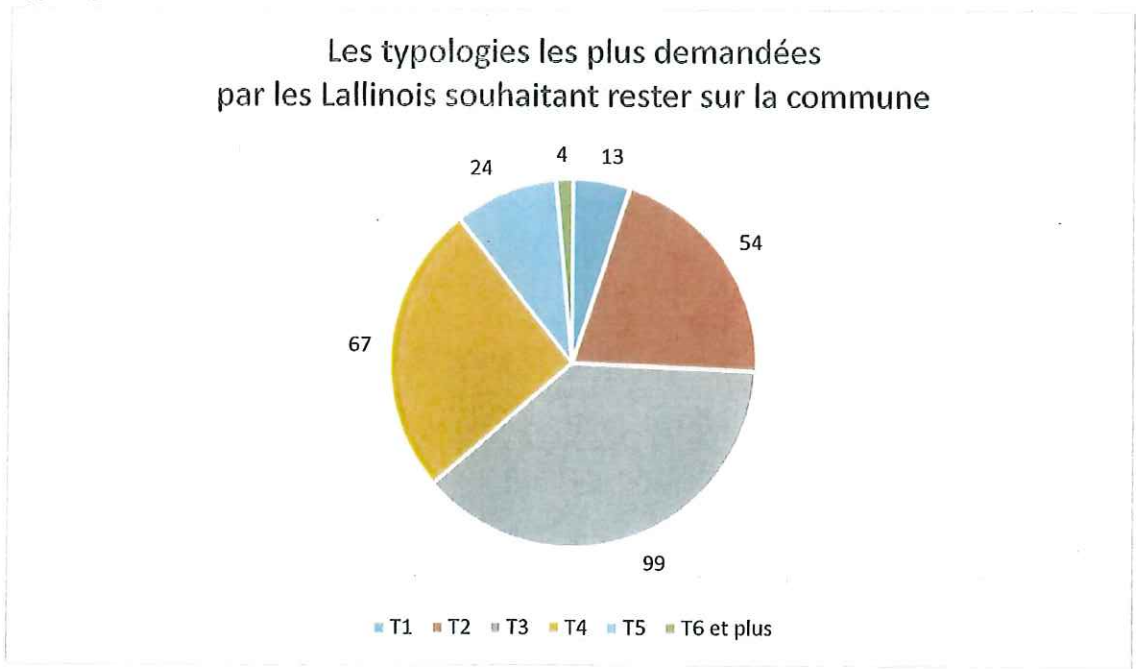


770 demandes de logement sur Lallaing dont :

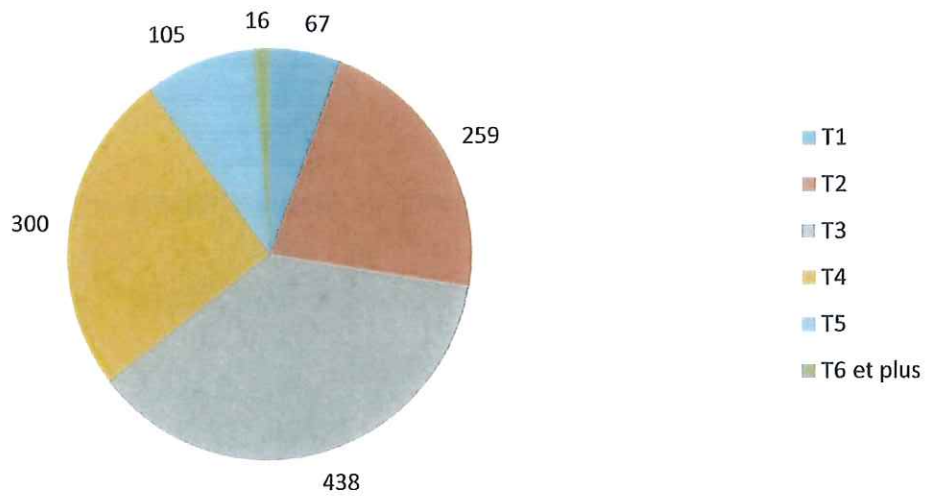
175 Lallinois (142 souhaitant Lallaing en 1^{er} choix)

595 extérieurs (257 souhaitant Lallaing en 1^{er} choix) soit (142+257 =399 sur la commune).

➤ Typologie des demandes



Les typologies les plus demandées par les personnes extérieures à la commune



➤ **L'activité au sein du CCAS**

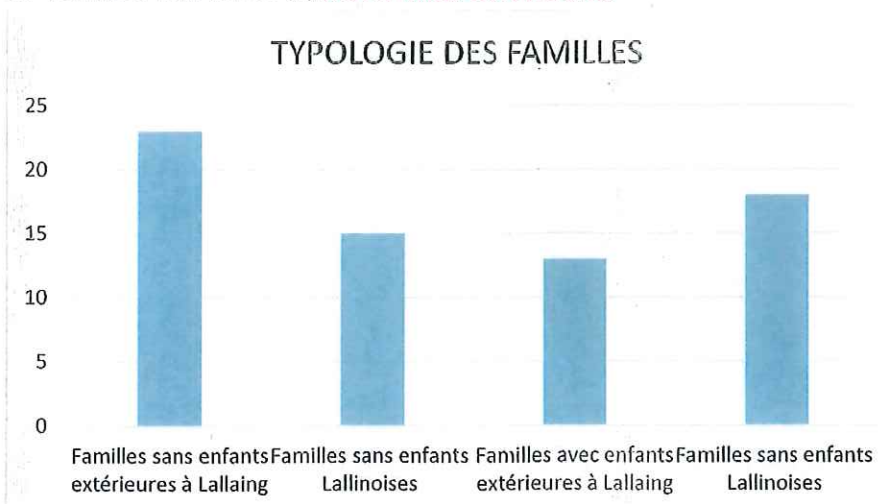
Critères	Personnes concernées	
Nombre de RDV	88 personnes reçues depuis Janvier 2018	
SNE	Nb dossiers créés : 58	Nb dossiers modifiés : 67
	*Dont 41 dossiers créés et modifiés par le CCAS	
	Dossiers radiés : 7 (non renouvellement)	
Demandes en attente	770 demandes en attente sur Lallaing	

Données depuis Janvier 2018

➤ **Les attributions de logements sur Lallaing :**

Entre le 01/01/2018 et le 31/12/2018 : 73 personnes ont été relogées.

37 familles lallinoises et 36 familles extérieures



➤ *Les différentes catégories socio-professionnelles :*

Catégorie socio-professionnelle	Lallinois	Extérieurs
CDD	12	7
CDI	7	15
Minimas sociaux/chômage	6	4
Retraités	5	4
Handicap		
Autre	7	6
Situation inconnue		

3) Le partenariat

Le CCAS accueille de nombreuses permanences de partenaires au sein de ses locaux. Ce maillage avec les différentes institutions permet d'optimiser l'accompagnement socio-professionnel, d'être réactif sur des situations complexes, d'apporter donc une offre de services de qualité pour les habitants de la commune.

Ce réseau animé et développé régulièrement permet de répondre à l'ensemble des préoccupations sociales de la population lallinoise.

Partenariat et permanences proposés :

- Permanences des Assistantes sociales du Département,
- Permanences de référents RSA,
- Permanence du conciliateur de justice,
- Permanence de l'association Tour Emploi,
- Partenariat avec l'épicerie solidaire Du miel sur mes tartines,
- Partenariat avec l'association Mandarine,
- Partenariat avec Pôle Emploi,
- Partenariat avec la Mission Locale,
- Partenariat avec le CLIC des 3 rivières,
- Partenariat avec la PSD,
- Partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la CAF (dossiers).
- Adhérent au CIDFF

III Les orientations 2019

1) Les aides légales et facultatives :

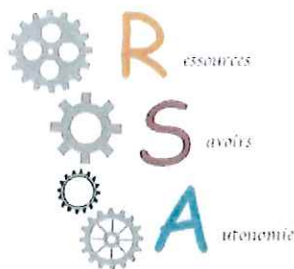

Les aides alimentaires ne changent ni en valeur ni en barème. Nouveauté 2019 : une partie des bons alimentaires sera utilisable au sein de l'épicerie solidaire. Cette décision permettra à des personnes en précarité d'obtenir une alimentation plus diversifiée à moindre coût.

2) Insertion professionnelle :

Tous les 3 ans le Département lance un nouvel appel à projet. Le CCAS y a répondu et se voit attribuer une subvention de 4200 euros annuelle pendant 3 ans. Un objectif de 30 allocataires annuel, des comités de suivis et bilans devront être effectués afin de bénéficier de la subvention.

Cette nouvelle action s'intitule **Ressources Savoir Autonomie**, voilà le flyer de communication.

Le CCAS de Lallaing vous propose
de nouveaux ateliers,
en partenariat avec le Département du Nord



Dates de démarrage :

Lundi 25 février 2019

► Voir calendrier

Lundi 29 avril 2019

Lundi 9 septembre 2019

Contacts :

Mme Valérie FONTAINE
03.27.99.76.03
v.fontaine@lallaing.fr

Mlle Ingrid SYNAK
03.27.99.76.02
synakingrid@orange.fr



Des ateliers cofinancés par le Département
à destination des allocataires du RSA

4 axes de travail, pour favoriser l'autonomie :

- . Axe Mobilité
- . Axe garde d'enfant
- . Axe techniques de recherche d'emploi
- . Axe NTIC

11 ateliers et 4 « journées découvertes »
répartis sur 2 mois

Un suivi individuel
et des ateliers adaptés aux besoins de chacun

3 groupes de 10 personnes

Interventions de professionnels



Axe mobilité

Découverte des dispositifs liés à la mobilité
(2 ateliers)

+ Visite d'un garage ou d'une auto-école solidaire

Axe garde d'enfant

Aides financières,
dispositifs liés à la parentalité (2 ateliers)

+ Visite d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents ou d'une crèche



Axe techniques de recherche d'emploi

- . CV
- . lettre de motivation
- . préparation à l'entretien (5 ateliers)
- . identification des compétences et estime de soi
- . connaissance du monde du travail

+ 2 journées découvertes (forums, etc...)

Axe Nouvelles Technologies
de l'Information et de la Communication



Utilisation de l'outil informatique :
sites institutionnels (2 ateliers)
et démarches d'insertion professionnelle

Concernant l'insertion des jeunes, en partenariat avec la mission locale et le Service Pour L'Emploi, des groupes de travail seront organisés afin de réfléchir à des actions permettant une meilleure mobilisation du jeune public.

Le site Facebook du CCAS continue à être actualisé régulièrement.

Un conventionnement avec l'APSR devrait être effectif afin de permettre aux adultes de bénéficier d'une aide au permis.

3) Les Seniors :

➤ Le Service d'Aide à Domicile

Un questionnaire de satisfaction et un livret d'accueil seront distribués durant le premier semestre 2019. Une nouvelle offre de service sera proposée aux seniors : possibilité d'emmener faire des courses, petits travaux de jardinage et petites réparations, trajets au cimetière.

➤ Voyage des aînés

Un voyage en Corse est prévu courant mars. Il n'y aura pas d'aide financière CARSAT nécessitant un appel à projet, cette aide sera englobée dans l'aide ANCV.

➤ Semaine Bleue

Une semaine Bleue sera de nouveau organisée. Des ateliers répondant à la thématique et aux attentes des personnes seront proposés. L'atelier relaxation sera reconduit car il remporte un vif succès. L'atelier mémoire sera proposé par le foyer logement les Bleuets. Des ateliers pourraient être pérennisés à la demande des participants.

➤ Repas et Colis des aînés

Le repas pour les aînés se déroulera le 3/11/2019, animé par ANGELO. La distribution des colis se fera comme les années précédentes autour d'une collation conviviale courant novembre. En effet, la majorité des personnes a apprécié ce temps d'échange et de convivialité.

4) Le logement

Le service logement rentrera en 2019 dans une démarche de labélisation en tant que guichet enregistreur et lieu d'accueil. Les agents pourront délivrer l'ensemble des informations nécessaires aux demandeurs. La labélisation prévue pour 2018 a pris du retard. Le service participera également à l'ensemble des réunions organisées par la CAD dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL).

5) La santé

La mobilisation des personnes sur la thématique santé est très compliquée. Des groupes de travail avec les différents partenaires de la santé pourraient être organisés.

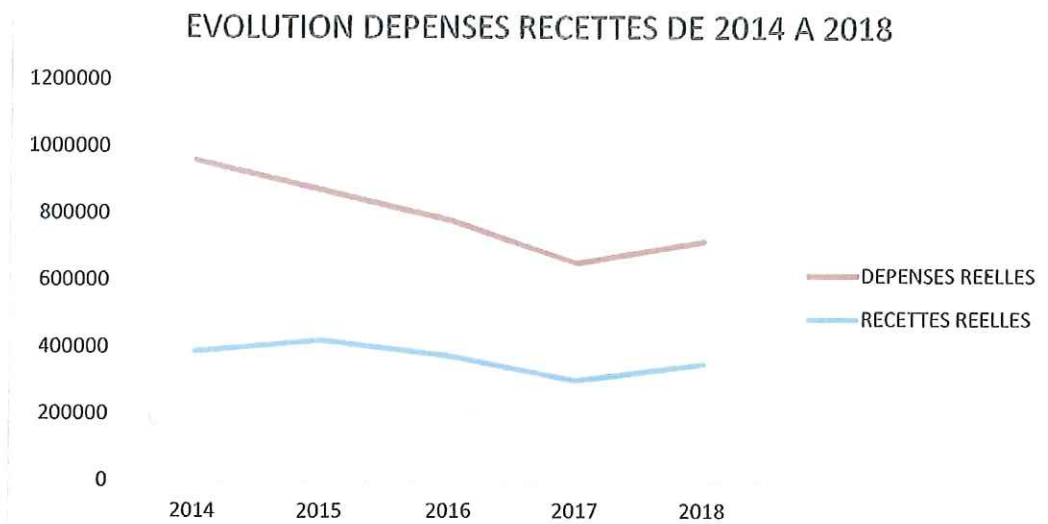
6) Le partenariat

Un objectif principal du CCAS est de maintenir et de développer le partenariat.

IV RAPPORT D'ORIENTATION BUD

1) SITUATION FINANCIERE DU CCAS DE 2014 A 2018

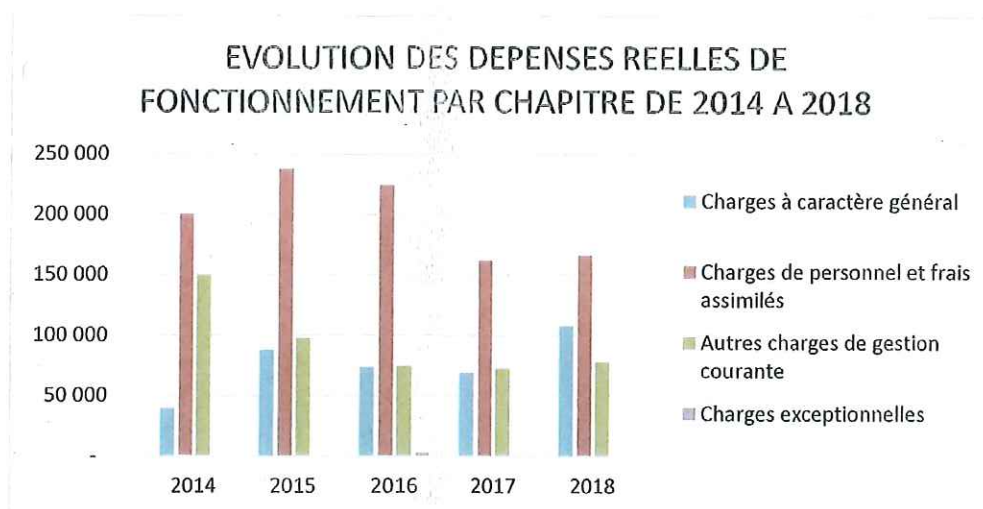
1.1 Recettes et dépenses



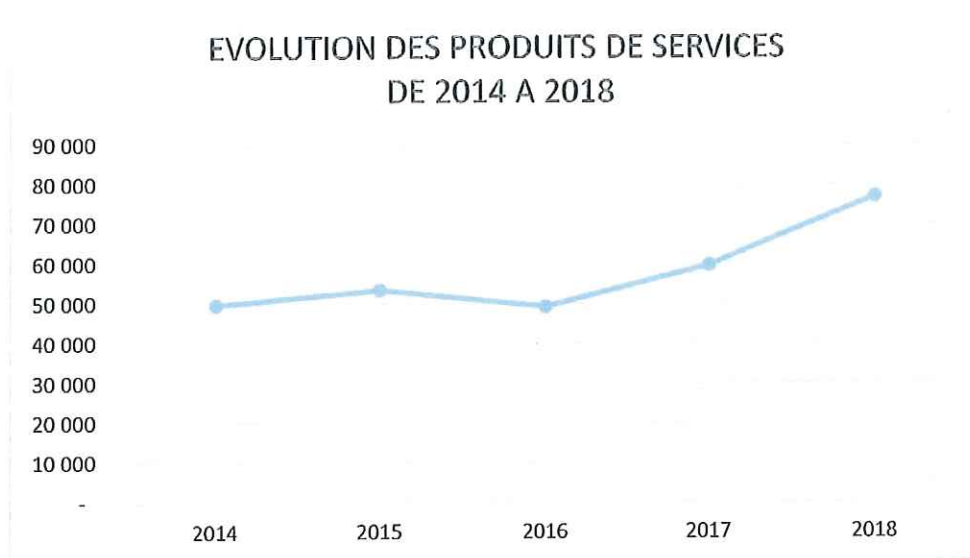
Les recettes réelles ont diminué de 2015 à 2017 principalement par le fait que la subvention de la commune versée au C.C.A.S. est moins importante suite au transfert de gestion du Foyer- Logement les Bleuets. Les dépenses ont également diminué car le C.C.A.S. ne verse plus de subvention de fonctionnement au Foyer-Logement.

En 2018, la subvention communale étant plus importante, la courbe des recettes évolue à la hausse.

De 2014 à 2018, les dépenses du CCAS ont constamment diminué. On note une augmentation des dépenses en 2018 dû à la création du service portage de repas à domicile. Le coût du repas est de 5,95€, celui-ci est facturé aux personnes âgées par le C.C.A.S. à 7 €. La marge réalisée ne couvre pas les frais de fonctionnement notamment la location du camion frigorifique et les frais de personnel.



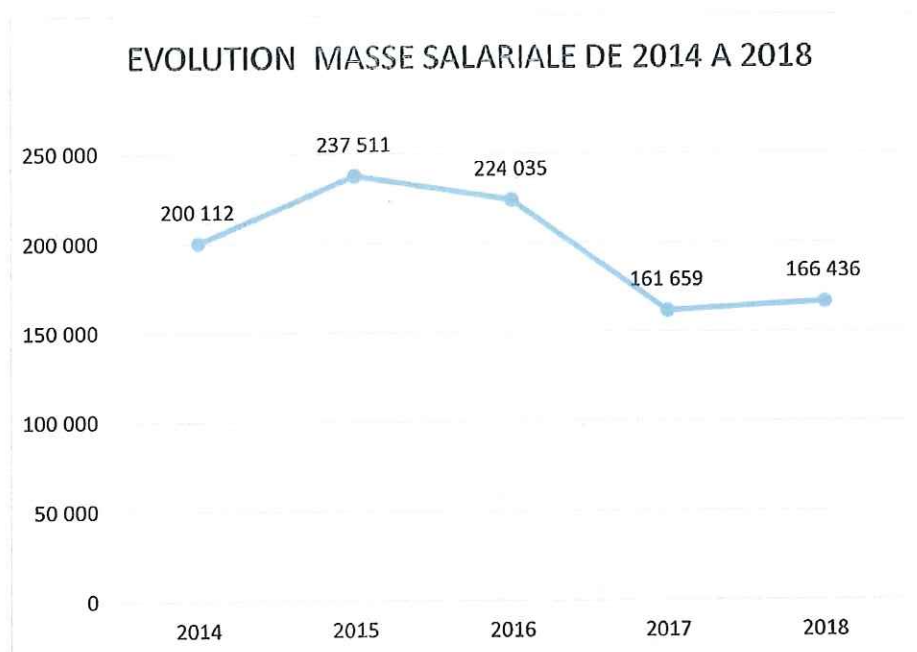
La gestion rigoureuse du budget a permis de développer des actions de fonctionnement, qui ont été maîtrisées.



Les tarifs appliqués pour les services « aide à domicile » et « blanchisserie » n'ont pas augmenté. On peut noter une augmentation des recettes des services qui s'explique par une augmentation de bénéficiaires à partir de 2016.

En 2018, la création du service portage de repas accentue les recettes du C.C.A.S.

1.2 Masse salariale



On peut noter une nette diminution de la masse salariale de 2016 à 2017 principalement dû au passage à demi-traitement d'un agent en arrêt maladie et au passage en fin de droits d'un autre agent. Les charges de personnels ont augmenté en 2018 par le recrutement d'un agent en contrat aidé.

➤ **Évolution des effectifs**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TITULAIRES	3	3	3	3	3	3
NON TITULAIRES	10	10	7	5	4	4
CONTRAT APPRENTISSAGE				1	1	1
CONTRAT AIDE PEC					1	1
TOTAL	13	13	10	9	9	9

➤ **Évolution du personnel par secteur**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
ADMINISTRATIFS	3	4	4	4	4	4
SOCIAL	10	9	6	5	4	4
TECHNIQUE					1	1
TOTAL	13	13	10	9	9	9

➤ **Évolution du personnel en équivalent temps plein**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TITULAIRES	3	3	3	3	4,25	4,25
NON TITULAIRES	2,56	2,98	4,14	2,7	0,57	0,57
CONTRAT APPRENTISSAGE				1	1	1
CONTRAT AIDE PEC					0,57	0,57
TOTAL en ETP	5,56	5,98	7,14	6,7	6,39	6,39

Si on compare 2014 à 2018, en 2014 le C.C.A.S. employait 13 agents correspondant à 5,56 agents en équivalent temps plein. En 2018, le nombre d'agent était de 9 correspondants à 6,39 agents en équivalent temps plein. Le C.C.A.S. a conservé le même niveau de services avec moins d'agents mais en redistribuant le volume d'heures sur les agents présents, ce qui a amélioré leur rémunération.

2) SITUATION FINANCIERE DU CCAS au 31/12/2018

RESULTATS PROVISOIRES 2018

SECTION de FONCTIONNEMENT :

excédent de l'exercice 2018.....	3 089,99 €
excédent reporté de 2017.....	63 202,00 €
soit un excédent cumulé au 31/12/2018.....	66 291,99 €

SECTION d'INVESTISSEMENT :

déficit de l'exercice 2018.....	- 4 060,75€
excédent reporté de 2017.....	232 567,80€
soit un Excédent cumulé au 31/12/2018.....	228 507,05€

Les dépenses engagées non mandatées 2018..... 0,00 €

Les recettes engagées non mandatées 2018..... 0,00 €

2.1 Les dépenses de fonctionnement 2018

- Charges à caractère général : Les dépenses réalisées sur ce chapitre, en 2018, sont de 107 891,70 € soit une augmentation de 38 953 € par rapport à 2017.

Les principales charges sont :

- organisation par le CCAS du voyage à Biarritz : 24 821,20 € (totalement financé par les participants)
- organisation de la semaine bleue : 297,00 €
- organisation du repas des aînés (repas, colis, cadeaux) : 28 053,26 €
- création du service « portage de repas à domicile » qui a généré en dépense, depuis sa mise en place le 02/05/2018 : 15 290 € de prestations de repas et 10 700,00 € pour la location du véhicule frigorifique.

- Masse salariale (chapitre 012) : 166 436,45 € soit 2,96% de plus par rapport à 2017 :

Variations de 2017/2018 :

- ❖ un agent administratif en contrat d'apprentissage toute l'année
- ❖ titularisation de 3 agents sociaux
- ❖ mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A)
- ❖ augmentations des cotisations sociales
- ❖ augmentation de la C.S.G. et création d'une indemnité compensatrice

❖ versement des allocations chômage pour 1 agent en 2018,

❖ recrutement d'un agent pour la livraison des repas à domicile : en contrat aidé Parcours Emploi Compétence (PEC), 20h /semaine, à compter du 02/11/2018,

❖ un agent en maladie sans rémunération (fin de droits),

❖ un agent en maladie rémunéré à demi-traitement.

➤ Les autres charges de gestion courantes (chapitre 65) : 78 070,59 € contre 72 4564,14 € en 2017 :

❖ aides alimentaires : attribution stable 62 892,00 € contre 63 788,00 € en 2017

❖ financement de 3 secours exceptionnels et 1 aide aux vacances,

❖ pas de demande de bourse au permis en 2018,

❖ participation aux cartes RSA (104 cartes) et JOB (109 cartes),

❖ subventions versées à l'association Grégory Lemarchal, du Miel sur les tartines, Tour Emploi et Brisez le silence.

❖ Admission en non-valeur 2 175,00 € (prestation Hébergement Foyer Logement non recouvrée suite aux décès de bénéficiaires - sans héritier).

2.2 Les recettes de fonctionnement 2018

➤ La subvention communale a été perçue à hauteur de 239 000 €, contre 200 000 € en 2017

➤ Les produits des services se répartissent comme suit :

○ service aide-ménagère : 25 478,96 €,

○ service lessive : 8 949,13 €,

○ service portage de repas : 17 948,00 €,

○ le voyage à Biarritz : 24 159,49 € (montants des participations).

Subventions reçues :

D'marches vers l'emploi 1 800 €

Participation de la région pour le contrat d'apprentissage 4 000 €

CARSAT aide au voyage 2017 de 2 750 €

A noter qu'en 2018, le CCAS a modernisé les moyens de paiement en autorisant le prélèvement bancaire sur les services lessive et portage de repas.

En 2019, ce moyen de paiement sera proposé aux usagers du service aide-ménagère.

➤ Dépenses :

▪ SERVICE LESSIVE : machine à laver	804,00 €
▪ BATIMENT SCALFORT : travaux cuisine et comble	5 067,86 €
Matériels de cuisine	<u>9 038,88 €</u>
	14106,74 €

➤ Recettes : F.C.V.T.A : 846.45 €

3) LES ORIENTATIONS 2019 du CCAS

Le budget primitif 2019 est proposé pour un montant de 508 311.99 € soit une augmentation de 1.06% par rapport à 2018.

1.1 La section de fonctionnement 2019

➤ Les dépenses

✓ Charges à caractère général (chapitre 011), montant prévisionnel : 160 680 €

- organisation par le CCAS du voyage en Corse : 51 300€
- organisation de la semaine bleue : 1 000€
- organisation du repas des aînés (repas, colis, cadeaux) : 28 000 €
- poursuite du service portage de repas.

✓ Masse salariale (chapitre 012), montant prévisionnel : 212 570 € soit 27 % de plus que 2018

Variations de 2018/2019 :

- ❖ un agent en contrat aidé (PEC) toute l'année
- ❖ versement d'allocations chômage pour un agent en fin de contrat en 2018 (6 000 €)
- ❖ Accord Parcours Professionnel Carrières Rémunérations (PPCR) : gelé en 2018, la réforme se poursuit en 2019 avec le reclassement et une revalorisation indiciaire
- ❖ Régularisation de validations de services de non titulaires d'un ex-agent du Foyer - Logement : l'agent aujourd'hui employé à la commune a opté pour le transfert de ses trimestres en période de non titulaire, services relevant du régime général, vers le régime de retraite CNRACL. Ce montant à un coût pour l'agent et pour l'ex-employeur (5 000 € à charge du CCAS)

✓ Les aides facultatives :

- ❖ les aides alimentaires : proposition 2019 égale à 2018
- ❖ bourse au Permis : pour les jeunes, prévision 2019 identique à celle de 2018 et ouverture à l'action pour les adultes
- ❖ augmentation du nombre de cartes RSA et Job au regard de la situation économique
- ❖ subventions versées à l'association Grégory Lemarchal et du Miel sur les tartines

➤ Les recettes

Les recettes 2019 seront composées principalement :

- ❖ des prestations du service d'aide à domicile, portage de repas (sur une année complète) et du service lessive : prévision 88 500 €
- ❖ Subvention communale 300 000 €
- ❖ subvention D'marches vers l'emploi 4 000,00 €
- ❖ financement du voyage en Corse par les participants

1.2 La section d'investissement 2019

- *alarme et sécurité à l'espace Scalfort*
- *un achat de sèche-linge service lessive*
- *paniers pour le service lessive*

Les recettes attendues en investissement sont le FCTVA.

4) PROJECTION DES FINANCES**LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018 A 2022**

L'article 13 de la loi du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour 2018-2022 contient de nouvelles règles concernant le débat d'orientation budgétaire.

Ainsi, lors du DOB, les communes de plus de 3 500 habitants, doivent présenter leurs objectifs concernant :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement,
- L'évolution du besoin de financement annuel.

➤ PROJECTION EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DE 2018 A 2022

Chapitre	Libellé	BP	BP	BP	BP	BP
		2018	2019	2020	2021	2022
011	Charges à caractère général	103 700 €	160 680 €	142 287 €	143 710 €	145 147 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	171 350 €	207 570 €	202 570 €	204 596 €	206 642 €
65	Autres charges de gestion courante	129 200 €	114 900 €	116 049 €	117 209 €	118 382 €
	TOTAL	404 250 €	483 150 €	460 906 €	465 515 €	470 170 €
	VARIATION BP/BP N-1 en €		78 900 €	- 22 244 €	4 609 €	4 655 €
	VARIATION BP/BP N-1 en %		19,52%	-4,60%	1%	1%

➤ PROJECTION EVOLUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT DE 2018 A 2022

Chapitre	Libellé	BP	BP	BP	BP	BP
		2018	2019	2020	2021	2022
013	Atténuations de charges (remb sur rémunérations, remb s.s)	11 800 €	53 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	70 500 €	96 000 €	91 000 €	91 000 €	91 000 €
74	Dotations, subventions et participations	308 250 €	308 000 €	304 250 €	304 250 €	304 250 €
75		27 000 €	28 020 €	27 000 €	27 000 €	27 000 €
		417 550 €	485 020 €	472 250 €	472 250 €	472 250 €
	VARIATION BP/BP N-1 en €		67 470 €	-12 770€	- €	- €
	VARIATION BP/BP N-1 en %		16,16%	-2,63%	0,00%	0,00%

➤ PROJECTION RESULTAT DES EXERCICES DE FONCTIONNEMENT DE 2018 A 2022

	BP	BP	BP	BP	BP
	2018	2019	2020	2021	2022
DEPENSES REELLES	404 250 €	483 150 €	460 906 €	465 515 €	470 170 €
RECETTES REELLES	417 550 €	485 020 €	472 250 €	472 250 €	472 250 €
RESULTATS	13 300 €	1 870 €	11 344 €	6 735 €	2 080€

INDEX

Envoyé en préfecture le 08/03/2019

Reçu en préfecture le 08/03/2019

Affiché le

SLO

ID : 059-265903278-20190305-2019_1_02-DE

- *CCAS* : Centre Communal d'Action Sociale
- *DOB/ROB* : Débat d'Orientations Budgétaires / Rapport d'Orientations Budgétaires
- *FSL* : Fond de Solidarité au Logement
- *RSA* : Revenu de Solidarité Active
- *MDPH* : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- *CAF* : Caisse d'Allocation Familiale
- *BDF* : Banque de France
- *PE* : Pôle Emploi
- *ML* : Mission Locale
- *ASF* : Aide Sociale Facultative
- *ASL* : Aide Sociale Légale
- *APL* : Aide Personnalisée au Logement
- *ALS* : Allocation au Logement Social
- *ALF* : Allocation au Logement Familial
- *PSD* : Plateforme Santé du Douaisis
- *SPS* : Service Prévention Santé
- *DALO* : Droit Au Logement Opposable
- *PDALPD* : Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées
- *SNE* : Système National d'Enregistrement
- *UTPAS* : Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale
- *CPAM* : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- *CIDF* : Centre d'Information sur le Droit des Femmes
- *DE* : Demandeurs d'Emploi
- *SAD* : Service d'Aides à Domicile
- *CIL* / Conférence Intercommunale du Logement